

Au bord de L'Ernée ...

Informations générales sur le Syndicat : cc-lernee.fr/environnement_syndicat-de-bassin-de-lernee.phtml

Gros plan sur... La loche franche

Description

La loche franche (*Barbatula barbatula*) a un corps allongé cylindrique et légèrement comprimé. Elle atteint généralement 8 à 12 cm de longueur (à l'âge de 2-3 ans). Ses fines écailles sont très petites et elle est couverte d'un épais mucus.



Elle est généralement brun-jaunâtre avec des bandes et des marbrures plus foncées. Son ventre est plus clair, penchant vers le beige. Sa tête comporte une bouche dirigée vers le bas et entourée de 6 barbillons qui lui permettent de trouver sa nourriture dans les sédiments.

Son espérance de vie est de 5 à 6 ans.

Habitats et mœurs



Les besoins en oxygène de la loche franche sont assez élevés, aussi elle affectionne plus particulièrement les parties amont des cours d'eau aux eaux claires et fraîches. Elle partage ainsi l'habitat de la truite fario, au même titre que le chabot ou le vairon. On peut néanmoins la rencontrer plus en aval si les conditions d'oxygénation sont bonnes, et ce même si la qualité de l'eau y est plus dégradée.

La loche franche est nettement un poisson de fond. Discrète, elle vit cachée sous les pierres le jour et se nourrit la nuit. Elle privilégie les plats courants, dont elle semble occuper prioritairement les zones à proximité des berges, à côté des végétaux et des racines. C'est un poisson sédentaire qui ne forme pas de bancs.

La reproduction a lieu de mai à juin. La femelle dépose ses œufs au cours de pontes multiples (entre 50 000 et 100 000 d'un diamètre de 1 mm environ). Ceux-ci sont collés aux pierres ou racines de plantes aquatiques par portions, puis sont gardés par le mâle jusqu'à l'éclosion. Les larves ont alors une taille de 3 à 4 mm.

Régime alimentaire

La loche franche se nourrit essentiellement de petites proies du fond de rivière (vers, larves d'insectes, mollusques et petits crustacés) qu'elle détecte grâce à ses sens tactile et olfactif très développés via ses barbillons.



Menaces

La loche franche est sensible à la pollution, notamment celle des sédiments où elle trouve refuge. Sa distribution reste limitée sur les têtes de bassin en cas de présence significative d'ouvrages qui fractionnent le cours d'eau (déversoirs de moulins, ponts ou buses mal calés, etc.).

Elle reste néanmoins une espèce assez abondante et non menacée sur le bassin de l'Ernée.



Exemple d'ouvrage problématique

Avec le concours financier

Conseil Départemental de la Mayenne

Conseil Régional des Pays de la Loire

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Ernée

Parc d'activités de la Querminais

BP 28

53500 ERNEE

02 49 66 10 03

syndicat.bassin.ernee@gmail.com

Le mot de la Présidente

En tant que Présidente du Syndicat de Bassin de l'Ernée nouvellement élue, j'ai le plaisir de vous écrire pour le premier journal d'informations du mandat.

Je tiens à remercier l'ancien Président, Christian Quinton, qui a œuvré pendant ces 12 dernières années avec les membres du Syndicat pour réaliser les différentes actions des contrats territoriaux qui contribuent à améliorer l'état de nos cours d'eau.

Dans ce journal, vous trouverez la liste des nouveaux élus du Syndicat qui travailleront sur les programmes d'actions à venir du nouveau contrat territorial 2020-2022. Deux pages sont consacrées à l'étude du changement climatique réalisée par le Département et le parallèle qui peut être fait avec les débits d'étiage sur le bassin de l'Ernée. Les conclusions de cette étude nous imposent de prêter davantage attention aux usages de l'eau. Enfin, la loche franche, autre poisson de nos rivières, vous est présentée en dernière page.

Les membres du bureau ainsi que Benoît Saudrais, le technicien de rivière, sont à votre disposition pour tout sujet concernant les cours d'eau et autres milieux aquatiques.

Malgré les conditions particulières que nous vivons, je vous souhaite une bonne fin d'année à tous.

Aude ROBY

SOMMAIRE

- Page 1 Les élus du Syndicat
- Pages 2 L'eau, un enjeu pour aujourd'hui et demain sur notre territoire
- Page 4 Gros plan sur la loche franche

Les élus du Syndicat

Le Syndicat de bassin de l'Ernée est composé des 3 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) suivants, représentant une partie de leurs communes :

- Communauté de communes du Bocage Mayennais (4 communes)
- Communauté de communes de l'Ernée (13 communes)
- Laval Agglomération (2 communes)

Il est administré par :

- un bureau constitué de 5 membres
- un Comité Syndical de 38 membres (19 délégué(e)s titulaires et 19 délégué(e)s suppléant(e)s) qui constitue l'organe de décision

Les membres du Bureau

Les membres du Comité Syndical

| EPCI | COMMUNES | Délégué(e)s titulaires | Délégué(e)s suppléant(e)s |
|--|--------------------------|-------------------------|---------------------------|
| COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE MAYENNAIS | CARELLES | BADIER Alexandre | BOITTIN Yoann |
| | LEVARE | MARTIN Lionel | DURAND Philippe |
| | MONTAUDIN | CHARLOT François-Xavier | CHAMPAGNE Eric |
| | ST BERTHEVIN LA TANNIERE | ADAM Hervé | RENARD Jonathan |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE | ANDOUILLE | ROULAND Bruno | LEPRETRE Françoise |
| | CHAILLAND | DARRAS Bruno | HUARD Jean-Pierre |
| | ERNEE | BELLAY Alain | GARNIER Paul |
| | JUVIGNE | FORVILLE Régis | BOUVIER Bruno |
| | LA BACONNIERE | LANCELIN Olivier | CHEVALIER Typhanie |
| | LA PELLERINE | FOUCAULT Auguste | COGET Fernand |
| | LARCHAMP | BUCHARD Constant | JOURDAIN Rolande |
| | MONTENAY | HAMEAU Gervais | CHESNEL Paul |
| | ST DENIS DE GASTINES | HAMON Dominique | BAHIER Philippe |
| | ST GERMAIN LE GUILLAUME | ROBY Aude | BRETON Clément |
| | ST HILAIRE DU MAINE | SINOPE Nicolas | DURAND Isabelle |
| | ST PIERRE DES LANDES | FOUSSARD Franck | ROBINEAU Eric |
| | VAUTORTE | GARNIER Yoann | PECULIER Bruno |
| LAVAL AGGLOMERATION | ST JEAN SUR MAYENNE | ROBIN Elisabeth | MORVAN Denis |
| | ST GERMAIN LE FOUILLOUX | GUERIN Eric | CHESNE Jean-François |

L'eau, un enjeu pour aujourd'hui et demain sur notre territoire



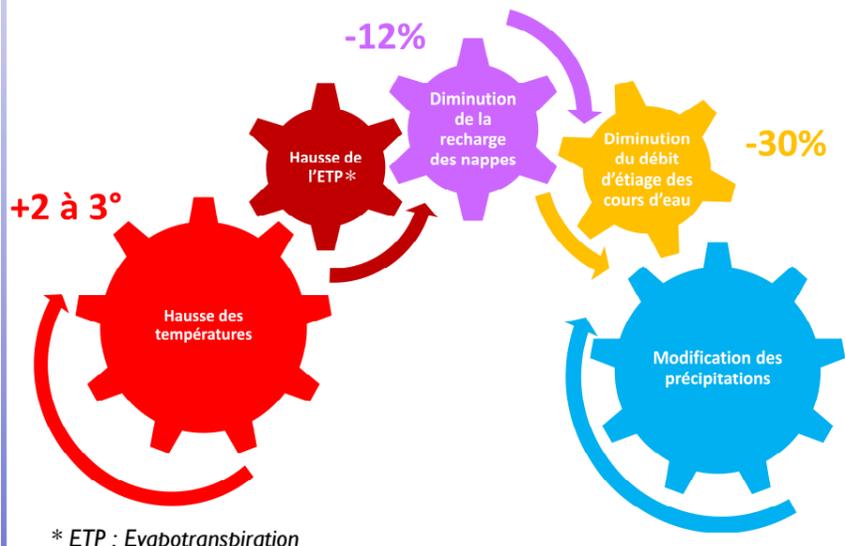
L'eau est un bien précieux dont la disponibilité, tant en quantité qu'en qualité, peut parfois sembler immuable. Seulement, le changement climatique en cours nous impose de mieux appréhender cette ressource et de regarder de plus près la situation des cours d'eau de notre territoire.

A ce titre, le Conseil Départemental de la Mayenne a mené une étude, dont les enseignements doivent nous permettre de mieux anticiper l'avenir.

Impacts du changement climatique sur les besoins et la ressource en eau en Mayenne Gestion quantitative des usages de l'eau, perspectives d'évolution et pistes d'adaptation

Contexte
Ce travail réalisé à l'échelle de notre département présente un **panel d'usages de l'eau** générant des prélèvements sur la ressource naturelle (élevage, irrigation, industrie, usage domestique, surévaporation liée aux plans d'eau) dont chacun présente un **impact significatif sur le milieu**. Il est à noter que **l'irrigation** et la **surévaporation** prennent une ampleur considérablement plus importante à l'étiage (période de basses eaux) à cause de leur caractère saisonnier principalement estival.

Le changement climatique
Le point clé de cette évolution est une hausse attendue des températures de 2 à 3° C sur la région Pays de la Loire, premier engrenage des effets attendus à l'horizon 2050 dont la synthèse est présentée ci-dessous :



Changements attendus pour la ressource en eau

- étiages plus **intenses** et **récurrents** avec une **baisse de la qualité de l'eau**
- phénomène de **surévaporation** estival intensifié
- **modification de la répartition des précipitations** (plus concentrées en période hivernale)
- système agricole **moins en phase** avec les conditions climatiques
- l'irrigation en **prélèvement direct** devient **problématique**
- **vigilance accrue** à apporter sur le **débit biologique** nécessaire à la vie aquatique

Principales conclusions

- La gestion quantitative des eaux doit reposer sur un **effort conjoint** de l'ensemble des usagers de l'eau et sa réussite ne dépend pas de prouesses techniques
- Les **méthodes mises en place** aujourd'hui proposent une marge d'économie significative, et doivent donc être **appliquées plus vite et plus intensément** pour suivre le rythme imposé par l'évolution climatique

- Exemples d'actions**
- **Ralentir le cycle terrestre de l'eau** (favoriser l'**infiltration** : préservation des haies et zones humides, gestion intégrée des eaux pluviales...)
 - Développement en adéquation avec les **ressources disponibles**
 - **Répartition** des ressources entre les usages et suivant les secteurs géographiques
 - **Gestion** des plans d'eau connectés aux rivières
 - Lutte contre les **fuites** sur les réseaux d'eau potable
 - **Economies d'eau** (mousseur sur robinet, chasse d'eau double flux...)

Localement, les actions des collectivités en charge de l'eau (Syndicat de rivière, Communautés de Communes) s'inscrivent déjà dans cette démarche de préservation de la ressource en eau.

Evolution des débits d'étiage sur le bassin de l'Ernée



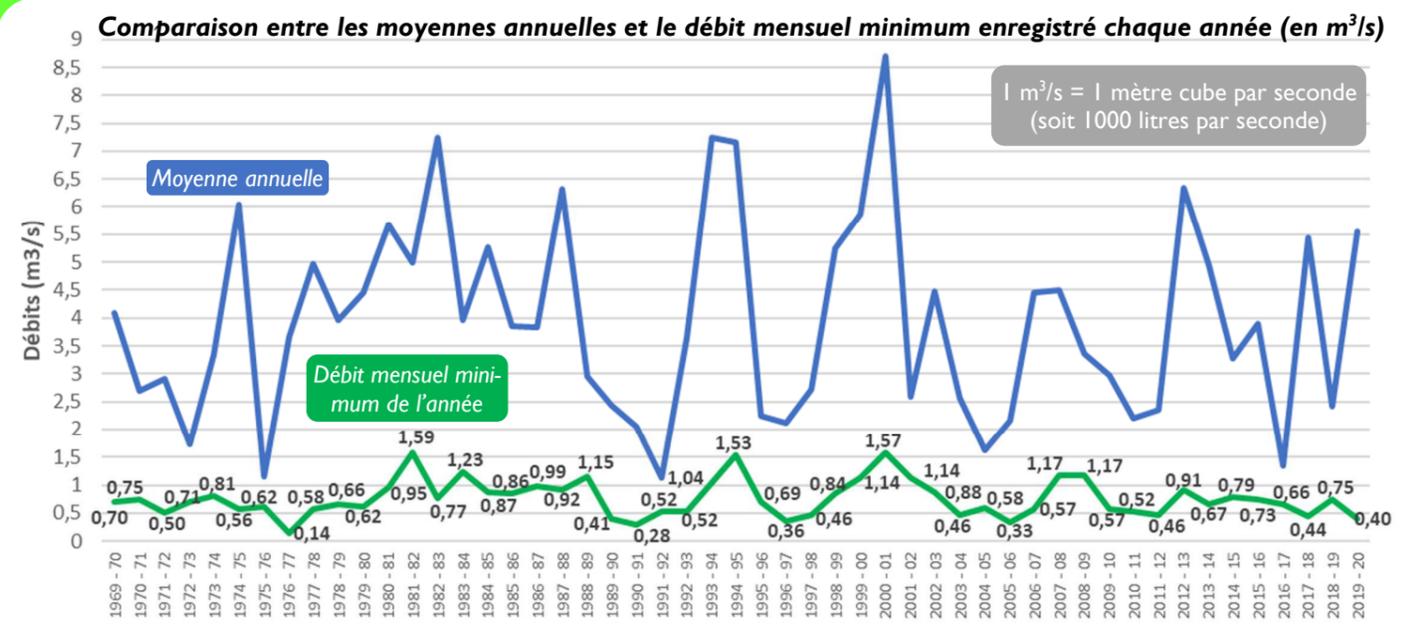
Sur l'Ernée, il existe 2 stations de mesure gérées par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) à Montenay (lieu-dit le Vasseau) et Andouillé (lieu-dit Vaugeois).

Ces données sont consultables sur 2 sites internet : www.vigicrues.fr (en temps réel) et www.hydro.eaufrance.fr (compilation des données disponibles depuis 50 ans).

Les débits sont analysés sur une **année hydrologique** (période de 12 mois qui débute après le mois habituel des plus basses eaux ; en France, il s'agit généralement du mois de septembre).

Zoom sur la station de Vaugeois (Andouillé)

Cette station représente une grande partie de la surface du bassin versant de l'Ernée (environ 95 % des 395 km²). L'analyse des données issues de 50 années de suivi permettent de tirer quelques enseignements sur l'évolution de l'hydrologie locale.



Moyenne annuelle
La courbe traduit l'importante variabilité des débits suivant les années (de 1,1 à 8,7 m³/s). La moyenne sur la période est de 3,9 m³/s.

Débit mensuel minimum de chaque année
La fluctuation des débits est ici encore plus grande (de 0,14 à 1,59 m³/s). En moyenne, le débit minimum enregistré est de 0,76 m³/s sur la période (soit à peine 20 % du débit moyen).

Le contraste des années récentes à mettre en relief avec les références passées

Les épisodes d'étiage les plus marqués depuis 50 ans ont été enregistrés en août 1976 (0,14 m³/s), septembre 1990 (0,28 m³/s) et septembre 2005 (0,33 m³/s).

Même si elles n'ont pas connues de tels étiages sur 1 mois, les années 2017-2018 et 2019-2020 témoignent de la modification de la répartition des pluies et de l'impact des épisodes caniculaires estivaux. En effet, l'écart entre la moyenne annuelle et le débit minimum mensuel de l'année y ont été parmi les plus marqués depuis 1969.

Au regard de ces faibles débits estivaux, qui pourraient se répéter dans les années à venir, **il nous importe à tous d'œuvrer à un usage raisonnable et raisonné de ce bien précieux.**

« Ce que je fais n'est qu'une goutte d'eau dans un océan, mais ce sont des gouttes d'eau qui font l'océan » - Mère Teresa